



---

# COMMUNIQUÉ

## Diffusion immédiate

### *Les employés d'Autobus Boulay renouvellent leur convention collective*

(16 juin 2011) Réunis en assemblée générale, les membres du Syndicat des chauffeurs scolaires de Pointe-aux-Outardes (CSN) se sont prononcés le 14 juin 2011 à 73 % en faveur des termes de leur nouvelle convention collective.

D'une durée de 5 ans, du 30 juin 2010 au 30 juin 2015, le contrat de travail de ces syndiqué-es, membres d'un syndicat affilié à la CSN, prévoit des augmentations de salaire de plus de 3 % en septembre 2011 et de 1.5 % à 2 % pour les 3 années suivantes.

#### **Autres gains**

Les employé-es enregistrent également des gains aux chapitres suivants : l'employeur versera 2 % à chaque salarié-e pour contribuer à un régime de retraite, une augmentation de 2 % sur la paie de vacances après 10 ans de service et une banque annuelle de congés de maladie de 10 jours.

La convention était échue depuis le 30 juin 2010. L'employeur et le syndicat n'ont pas eu besoin de recourir à leur droit de lock-out ou de grève.

- 30 -

Source : Syndicat des chauffeurs scolaires de Pointe-aux-Outardes (CSN)  
Renseignements : Henrio Gagné, président  
Téléphone : 418-589-9617